



Séance spéciale

Vendredi 14 juin 2013, 15 h 05

Présidence de M. Paulauskas

ALLOCUTION DE M. HERMAN VAN ROMPUY, PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous avons l'honneur de recevoir la visite de M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen. Je donne la parole au Secrétaire général de la Conférence qui lui souhaitera la bienvenue.

Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE

C'est un véritable honneur que d'accueillir le premier Président permanent du Conseil européen qui va intervenir pour la toute première fois devant la Conférence internationale du Travail.

Votre présence, Monsieur le Président, à la 102^e session de la Conférence internationale du Travail, est très appréciée. Nous attendons avec impatience vos avis et votre vision au nom de notre partenaire, l'Union européenne.

Vos Etats membres sont nos Etats Membres, et au fil des ans, l'OIT a développé des formes multiples de coopération avec les institutions de l'Union européenne. L'Union européenne apporte un ferme appui à tous les efforts de l'OIT visant à renforcer la dimension sociale de la mondialisation, et soutient également l'Agenda du travail décent. L'OIT et l'Union européenne coopèrent au sein de l'Union européenne elle-même dans le cadre du G20, dans le cadre d'initiatives régionales, au sein du système des Nations Unies et également par le biais de la coopération technique en faveur des pays en développement.

Monsieur le Président, je me souviens bien de vos propos lorsque nous nous sommes rencontrés pour la première fois lors de la conférence «Des emplois pour l'Europe» qui s'est tenue à Bruxelles en septembre dernier. Dans votre allocution d'ouverture, que j'ai eu l'occasion de citer à maintes reprises, vous avez dit, et je vous cite: «Je ne peux pas imaginer de plus grande priorité aujourd'hui. Les Européens veulent des emplois, comme source de revenus, bien sûr, mais aussi pour avoir une place dans la société. L'emploi n'est pas seulement une question d'argent. Il peut être un moyen d'exercer notre talent et nos capacités, de créer de la valeur pour les autres, de réaliser les projets et les rêves que nous avons tous formés pour nos vies.» Cela ressemble peut-être à un slogan, à une philosophie, à un principe directeur de votre activité que nous apprécions hautement.

En votre personne, nous accueillons non seulement le Président du Conseil européen, mais un penseur, un homme politique renommé, un Européen convaincu, un philosophe, un économiste et un poète. Dans chacun de ces domaines, vous avez transmis des messages constructifs en tant qu'écrivain et en tant que conférencier, mais vous êtes également – et c'est peut-être là le plus important – un dirigeant soucieux d'obtenir des résultats.

Au cours de votre longue carrière politique en Belgique, pays fondateur et qui continue d'accueillir l'Union européenne, vous avez en tant que Premier ministre coopéré activement avec les partenaires sociaux à la conception et à la mise en œuvre de réponses concrètes à la crise financière, économique et sociale.

Choisi comme premier Président permanent du Conseil européen, vous avez eu l'opportunité et la responsabilité de modeler cette fonction nouvelle, et le fait que vous soyez devenu Président à un moment où l'Europe est confrontée à une crise grave et durable met encore davantage en lumière la vision politique, la cohérence et le talent de négociateur avec lesquels vous abordez vos responsabilités.

Vous aviez déjà mis l'emploi et la croissance à l'ordre du jour du tout premier Conseil européen que vous avez présidé en février 2010. Aujourd'hui, vos propositions, qui ont été adoptées par le Conseil européen du mois de décembre dernier, tendant à intégrer une dimension sociale, y compris le dialogue social, dans une véritable union monétaire et économique véritable, bénéficient d'un large soutien. Cette approche met en avant l'importance cruciale de la cohérence des politiques face aux objectifs économiques, financiers, de l'emploi et sociaux. Il s'agit là du cœur de la gouvernance sociale et économique.

Récemment, vous avez dit qu'en temps de crise particulièrement, il est fondamental que le fardeau soit équitablement partagé et que tous les citoyens et toutes les entreprises contribuent à l'effort commun. Il s'agit, comme vous l'avez dit, d'une question de justice sociale.

Du côté de l'OIT, permettez-moi de vous assurer que nous sommes prêts à faire face à la crise, à vos côtés, en insistant sur le travail décent, la promotion des entreprises, une bonne gouvernance, les investissements et la justice sociale. Dans la déclaration d'Oslo, adoptée lors de la réunion régionale européenne qui s'est tenue en avril dernier, l'OIT a clairement pris l'engagement de restaurer la confiance dans l'emploi et la croissance dans le contexte de l'Europe.

Nous partageons vos préoccupations quant à la gravité du chômage des jeunes. Vous avez insisté, avec conviction, pour obtenir l'appui du Conseil européen en faveur d'une initiative pour l'emploi des jeunes. Le futur budget de l'Union européenne appuiera les Etats membres de l'UE les plus touchés en vue de la mise en œuvre du nouveau programme de garantie pour les jeunes de façon à ce que quatre mois après avoir quitté l'école, chaque jeune soit en formation, suive un enseignement complémentaire ou ait un emploi. L'OIT est prête à appuyer ces efforts.

Dans un contexte plus large, je terminerai en insistant sur le fait que vous avez déclaré avec éloquence, à plusieurs reprises, que le G20 devrait apporter un message fort et crédible en faveur de la croissance et de la création d'emplois ainsi que d'une mondialisation équitable.

Monsieur le Président, c'est un privilège de vous accueillir ici. Une fois de plus, nous attendons avec intérêt que vous nous présentiez votre vision sur ces graves questions auxquelles les Etats Membres de l'OIT sont aujourd'hui confrontés.

Original anglais: M. VAN ROMPUY (Président du Conseil européen)

C'est un plaisir et un honneur pour moi de prendre la parole dans cette vénérable institution, ici à Genève, à un moment si important, un moment où tous les pays et les citoyens du monde entier, et de l'Europe bien évidemment, se débattent contre les effets de la crise financière de 2008, un moment où, sous l'influence de changements économiques et technologiques majeurs, la place du travail dans la chaîne de production est mise à rude épreuve et où chacun, qu'il ait ou non un emploi, éprouve un fort sentiment d'insécurité. Mais c'est également un moment où de nouvelles initiatives sont lancées, où les changements ne sont pas simplement subis de façon passive mais sont aussi impulsés de façon active et où des millions de voix s'élèvent, dont certaines pour la première fois, en vue de participer à l'édification du monde du travail de demain.

J'espère que, cette année, la Conférence pourra reprendre et canaliser un peu de cette énergie pour conclure des accords et formuler des résolutions dont pourront tirer profit les travailleurs et les citoyens du monde entier.

Cette Conférence, établie comme vous le savez en 1919, a été l'une des conséquences de la première guerre mondiale, ou plutôt de la paix qui a suivi cette guerre, tout comme l'Union européenne – au nom de laquelle je m'exprime aujourd'hui –, qui a vu le jour en 1950 et fut une conséquence de la seconde guerre mondiale. Il n'est donc pas surprenant que, «génétiquement parlant», l'Union et l'Organisation se comprennent parfaitement. Et quand je dis l'Union, je ne parle pas seulement des institutions, mais aussi des 27 Etats membres qui la composent.

Nous portons en nous la conviction profonde que des objectifs éminemment politiques sous-tendent l'organisation économique et sociale de nos sociétés.

Nous savons les uns et les autres, pour citer le préambule de la Constitution de l'OIT de 1919, que l'injustice, la misère et les privations peuvent engendrer un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelle sont mises en danger. Ou encore, en traduisant ceci dans le langage employé de nos jours pour mener à bien certaines de nos ac-

tivités au sein de l'Union européenne, nous savons que, lorsque nous collaborons avec nos 27 pays membres à la mise en place de mécanismes de sauvetage, à la surveillance des budgets, des bulles inflationnistes et des banques et à la mise en œuvre de politiques d'emploi pour les jeunes, nous ne le faisons pas seulement dans un souci d'équilibre des budgets ou d'assainissement des économies, mais aussi pour des raisons éminemment politiques, afin de préserver la stabilité monétaire et la sécurité de nos pays, de nos sociétés et de nos citoyens. C'est avant tout une question de civilisation. Et nos deux organisations peuvent être fières de s'être vues honorées par l'attribution du prix Nobel de la paix, un événement marquant qui a eu lieu en 1969 pour l'OIT – l'année de votre 50^e anniversaire – et l'année dernière seulement pour l'Union européenne. Nous sommes encore jeunes et nous sommes des collègues.

Mais ces objectifs politiques éminents ne doivent pas nous masquer l'importance de fondements économiques solides. Bien au contraire, nous ne pourrions atteindre ces objectifs que si nous menons comme il convient nos activités de base. Et pourquoi, en tant que Président du Conseil européen de l'Union européenne – qui rassemble les 27 Présidents et Premiers ministres de nos pays Membres –, ai-je accepté cette aimable invitation à prendre la parole à l'occasion de votre Conférence pour vous parler des problèmes que posent la recherche et la création d'emplois en Europe?

J'y vois trois grandes raisons: d'abord et avant tout, parce que l'emploi est l'objectif essentiel de tous les efforts que nous avons déployés depuis trois ans. La stabilité n'est qu'un moyen. L'emploi, et particulièrement l'emploi des jeunes, est aujourd'hui au cœur même du débat politique dans la majorité des pays de l'Union européenne. Au sein de l'Union, nous ne ménages pas nos efforts pour relever ce défi. J'y reviendrai tout à l'heure.

Deuxièmement, parce que nous sommes parfaitement conscients que le chômage des jeunes – un problème nouveau pour nous en Europe – est un sujet que connaissent bien nombre de pays réunis ici. C'est un défi mondial majeur, dont je parle lors de mes entretiens avec les dirigeants de nos partenaires du monde entier.

Et troisièmement, parce que nous croyons en la valeur ajoutée que représente l'OIT en elle-même dans le traitement de ces questions. La coopération internationale et les normes internationales du travail sont des atouts essentiels. Eu égard à l'interdépendance économique mondiale – qui n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui – la voix de l'Organisation doit se faire entendre. Et c'est, par exemple, la raison pour laquelle j'ai pris note avec une grande satisfaction, lors de chacun des sommets du G20, du poids considérable qu'ont les interventions du Directeur général du BIT.

L'une des forces de l'OIT est l'ampleur de son mandat, qui se fonde sur un large éventail d'expériences et de perspectives pour contribuer à cet échange constant d'idées. Dans mes observations, je voudrais mettre l'accent sur les idées et les politiques liées à la situation qui prévaut en Europe: Où en sommes-nous aujourd'hui? Quelles sont les particularités de nos marchés du travail? Et quelles sont les actions entreprises par les gouvernements sur l'ensemble du continent?

Comme vous le savez, nos pays, depuis quelques années maintenant, sont aux prises avec les consé-

quences de la crise financière mondiale de 2008. La stabilité monétaire des pays qui ont l'euro comme monnaie commune – 17 pays regroupant une population de plus de 300 millions de personnes – a été gravement menacée. Il semble que nous sommes parvenus à régler ce problème. L'euro n'est pas près de disparaître, et nous avons recouvré une stabilité financière. Mais cette période d'incertitude a mis en évidence toute une série de problèmes et a engendré d'autres difficultés – économiques, sociales et politiques – auxquelles nous sommes encore confrontés aujourd'hui.

Lorsque la crise a éclaté, nous n'avons pas eu le choix. Il fallait d'abord rétablir la stabilité – c'est pratiquement une condition indispensable pour tout le reste. Des mesures ont été prises immédiatement pour juguler les déficits et maîtriser la dette. C'est une condition nécessaire – mais non suffisante – pour relancer la croissance et l'emploi.

Maintenant que nous avons rétabli la stabilité financière et que les déficits budgétaires ont été réduits de moitié, nous pouvons nous concentrer davantage sur des efforts budgétaires structurels – plutôt que sur des objectifs nominaux – et sur des réformes structurelles des marchés du travail et des produits, en vue d'améliorer la compétitivité et la résilience de nos économies dans la perspective d'une relance durable et efficace de la croissance et de l'emploi. Cela suppose un renforcement non seulement de l'économie de chacun des pays concernés, mais également de la zone euro dans son ensemble. Nous savons que nous devons absolument éviter de reproduire les erreurs du passé et corriger les défauts de conception initiaux de notre Union économique et monétaire si nous voulons prévenir les crises à l'avenir.

Cinq années de croissance très lente, d'absence de croissance, voire de récession, se sont traduites par une augmentation, sans précédent peut-être depuis les années quatre-vingt, du chômage. Ceci affecte le sort de millions de personnes et pourrait même mettre à mal tout le tissu social de nos pays et de notre Union. La lutte contre ce fléau est donc, aujourd'hui, notre priorité politique absolue.

Je m'empresse d'ajouter que la forte croissance observée pendant la décennie qui a précédé la crise financière dans plusieurs de nos Etats membres était tout à fait artificielle et que c'est pour cette raison que les niveaux d'emploi ont paru si élevés. En fait, le marché du travail connaissait des problèmes structurels depuis de nombreuses années. Si, comme je l'ai mentionné, la croissance et l'emploi sont les objectifs ultimes de toutes les réformes, il faut du temps pour que ces dernières portent leurs fruits.

Nous avons aussi besoin de mesures qui ont des effets immédiats et contribuent à créer des emplois, à stimuler l'activité économique et à préserver la stabilité sociale et la dignité humaine. C'est, au quotidien, la priorité absolue pour tous les dirigeants nationaux européens, tant à titre individuel que sur le plan collectif. Et je suis là aujourd'hui pour vous parler de l'action engagée dans ce domaine.

Mais je voudrais d'abord prendre un peu de recul et vous faire part, à l'occasion de cette Conférence internationale, de quelques observations au sujet des marchés du travail européens en général. De fait, nous rencontrons des problèmes structurels dont certains sont liés aux caractéristiques si particulières de l'Europe.

On peut citer par exemple la notion de justice sociale, qui s'est incarnée dans notre conception de

l'Etat-providence et dans nos systèmes de protection sociale. Pendant des siècles, les pays européens ont développé cette façon particulière d'organiser leurs sociétés et leurs économies, que l'on connaît maintenant sous le nom de «modèle social européen». Cet acquis, historiquement unique en son genre, a permis d'atténuer les pires conséquences de la crise. Si les systèmes de protection sociale constituent un atout indéniable pour nos sociétés, ils sont cependant soumis à des pressions qu'aucun gouvernement ne peut décemment ignorer. Nous devons donc protéger ces systèmes en engageant leur réforme.

Autre particularité à laquelle nous sommes très attachés, l'Union européenne regroupe 27 pays et possède 23 langues officielles. Ainsi, bien qu'au sein de l'Union, la plupart des barrières juridiques soient tombées et que la libre circulation pour trouver un emploi ou lancer une entreprise soit une réalité, cette mobilité est entravée par beaucoup d'autres obstacles pratiques lorsqu'on veut travailler dans un pays dont on ne parle pas la langue ou d'une autre culture.

Même si, de l'extérieur, on nous perçoit manifestement comme des Européens, cette identité continentale est éclipsée par les particularités locales ou nationales pour la plupart de nos citoyens. C'est en partie pour cette raison que les politiques classiques de l'emploi dans nos pays consistent presque toujours à apporter des emplois aux gens plutôt qu'à aider les gens à aller là où il y a des emplois; même si, de nos jours, il serait peut-être plus opportun d'encourager la mobilité de la main-d'œuvre.

Cette fragmentation du marché du travail se reflète très clairement dans les statistiques européennes. Par exemple, l'Allemagne peut se prévaloir d'un taux de chômage de 5 pour cent environ, le deuxième meilleur résultat dans l'Union européenne après l'Autriche. Il y a quelques années, lorsque l'Europe commençait à connaître la crise, ce chiffre était plus élevé et s'approchait de 8 pour cent. Sur la même période, le taux de chômage a plus que doublé en Espagne pour atteindre un niveau cinq fois plus élevé qu'en Allemagne. En conséquence, tandis que des milliers d'employeurs en Allemagne cherchent à embaucher, des milliers de travailleurs en Espagne cherchent des employeurs. En effet, malgré le chômage record en Europe, il y a actuellement dans l'Union européenne entre 4,5 millions et 5 millions de postes de travail vacants.

Même si le niveau d'éducation a considérablement augmenté en Europe, beaucoup de jeunes Européens quittent prématurément l'école dans certains pays. Par exemple, alors qu'en République tchèque 5 pour cent seulement des jeunes sont prématurément déscolarisés, un jeune sur cinq se retrouve dans cette situation au Portugal. De plus, il arrive souvent que ceux qui restent scolarisés n'acquiescent pas des compétences adaptées aux exigences du marché. Enfin, dans un monde caractérisé par une économie en constante évolution, les compétences acquises tôt dans la vie se révèlent vite insuffisantes. Il faut donc insister sur la formation continue.

Nous sommes aussi parfaitement conscients que les niveaux d'emploi des femmes (62 pour cent) sont bien inférieurs à ceux des hommes (75 pour cent), même si le niveau d'éducation des femmes dans les universités est supérieur à celui des hommes. Les femmes bénéficient d'une meilleure éducation, mais trouvent moins d'emplois.

Autre problème structurel, le fort taux de chômage des citoyens qui ne sont pas originaires de l'Union européenne ou qui n'y ont pas fait leurs études est un phénomène particulièrement préoccupant dans bon nombre de nos Etats membres, même parmi les plus prospères. Là encore, il s'agit d'une tendance qu'il nous faut inverser. De fait, nos Etats membres se trouvent dans des situations diverses, qui nécessitent donc des politiques différentes, mais toujours avec le même objectif: assurer à toutes et à tous l'égalité d'accès à des emplois décents. L'Union européenne, c'est précisément cela: une union, c'est-à-dire un ensemble de pays qui, de concert, déploient d'immenses efforts pour tenter également de résoudre ces questions.

L'an dernier, le Conseil européen a réaffecté une importante partie des fonds européens à des dispositifs d'aide en faveur de 800 000 jeunes vivant dans les huit pays les plus durement touchés. En février dernier, nous avons décidé d'affecter à cette cause 6 milliards d'euros, qui seront prélevés sur le budget de l'Union des sept prochaines années; comme je l'ai déjà indiqué, c'est cette thématique qui constituera la grande priorité des responsables lors de la réunion du Conseil européen prévue pour la fin de ce mois.

Tous les jours, c'est une jeunesse talentueuse, motivée et dynamique qui tente de trouver sa place sur le marché du travail. Dans la plupart des nations européennes, le chômage des jeunes atteint des seuils alarmants. Pour certains pays, la situation est tout simplement tragique. Le chômage, lorsqu'il touche un jeune, peut laisser des marques profondes, comme le chômage de longue durée.

Mais laissons parler les chiffres. Dans l'ensemble de l'Union européenne, on dénombre plus de 5 millions de chômeurs dans la catégorie des 15-24 ans. Il faut toutefois savoir que cette catégorisation recouvre des situations très diversifiées. Il ne faut donc pas se contenter de ces chiffres, dont la presse est si friande. Ils risquent en effet, surtout lorsqu'ils atteignent des montants astronomiques, de susciter le découragement et de donner le sentiment que le problème est insurmontable. Il importe donc de les relativiser et de revenir aux situations concrètes: c'est le seul moyen d'avoir prise sur ces situations, et de mettre au point une action ciblée, susceptible d'exercer un réel impact.

Je suis convaincu qu'il n'existe en la matière aucune formule abstraite ou solution idéologique qui puisse faire office de panacée; en revanche, ce dont nous avons besoin, c'est de stratégies adaptées à la spécificité de chaque situation et fondées sur des données concrètes. Je me félicite de constater que cette mienne conviction est en parfaite résonance avec la pratique courante de l'OIT. Dans la Déclaration d'Oslo d'avril 2013, les pays Membres de l'OIT d'Europe et d'Asie centrale ont rappelé, à juste titre, qu'il est important de «mener des activités de recherche et de fournir des analyses et des avis techniques de qualité, fondés sur des données probantes». Telle est précisément l'approche adoptée par l'Union européenne.

Lorsque l'on décompose les chiffres, la première chose à faire est de cibler les jeunes les plus vulnérables, c'est-à-dire ceux qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation. Je vais vous donner trois exemples, choisis parmi des pays membres de l'Union de taille moyenne. Le premier est celui de la Grèce, dont la situation suscite partout une vive attention depuis trois ans. On y dénombre au-

jourd'hui, sur l'ensemble de la population active, 59 pour cent de jeunes chômeurs – chiffre inquiétant s'il en est. Or le pourcentage de jeunes entrant dans la catégorie que je viens de mentionner, et qui ne sont donc ni à l'école, ni en emploi, ni en formation, est bien plus faible, et s'établit, pour la classe d'âge concernée, autour des 20 pour cent. Cet écart constitue la preuve qu'une grande partie des jeunes qui tiennent à avoir un travail décent entreprennent des études, ou occupent les emplois précaires ressortissant à l'économie informelle. La situation globale est donc de toute évidence peu réjouissante, mais il n'est pour autant pas exact que trois jeunes grecs sur cinq aient renoncé à toute activité. Il convient donc de nuancer le tableau, ce que l'on omet souvent de faire.

La Suède nous propose un autre cas de figure. C'est un pays où la proportion de jeunes non scolarisés, hors emploi et hors formation est inférieure à 8 pour cent – chiffre identique à celui de l'Allemagne. Le taux de chômage des jeunes y avoisine en revanche les 24 pour cent, situation qui n'est pas sans préoccuper, et à juste titre, l'opinion publique. Il faut cependant savoir qu'une partie seulement de ces jeunes sont véritablement au chômage; nombre d'entre eux sont des étudiants qui s'inscrivent sur la liste des demandeurs d'emploi pour trouver un emploi pendant les vacances d'été. On voit, là encore, à quel point les dispositifs de protection sociale dont nous tirons une si grande fierté peuvent influencer sur l'interprétation des chiffres.

En Bulgarie, nous avons affaire à l'autre extrême. Le taux de chômage des jeunes y est d'environ 21 pour cent, chiffre qui vaut à la Bulgarie sa place parmi les cinq pays du peloton de tête; pour autant, la Bulgarie affiche le pourcentage le plus élevé – 28 pour cent – de jeunes hors emploi hors formation et non scolarisés. Ce que laisse entendre ce chiffre, c'est que les jeunes se sentent tellement exclus du marché du travail et du système éducatif qu'ils ne s'inscrivent même pas comme demandeurs d'emploi.

De tels exemples mettent en évidence la diversité des situations qui peuvent se présenter au sein de notre Union et montrent clairement que les politiques nationales jouent un rôle considérable. Il existe cependant une règle générale commune: plus on intervient rapidement en faveur de ceux qui sortent du système, et plus on peut éviter de dégâts. Il importe donc de faire aussi rapidement que possible le nécessaire pour que les jeunes non scolarisés, sans emploi et sans formation puissent de nouveau avoir des perspectives d'avenir.

Tel est précisément le principe qui fonde la Garantie pour la jeunesse, que tous les pays de l'Union européenne se sont engagés à mettre en œuvre. L'objectif de ce dispositif est de permettre à tous les jeunes de se voir proposer une offre de qualité pour un emploi, un apprentissage ou une formation dans les quatre mois suivant la fin de la scolarité ou l'inscription au chômage. Il est certain qu'une telle initiative va nécessiter d'importants réaménagements des politiques du marché du travail, tant du côté de l'offre que celui de la demande, un ciblage plus précis de l'offre de formation, ainsi que des mesures visant à faciliter l'embauche des jeunes par les entreprises. Deux pays ont déjà mis le système en place mais il y a lieu de s'enorgueillir de ce que 27 pays – bientôt 28 – aient décidé de se vouer à un objectif aussi ambitieux, pleinement conforme, me

semble-t-il, à la philosophie de l'OIT. Il s'agit maintenant de se mobiliser entièrement, afin de permettre à cette volonté commune de se traduire dans les faits aussi rapidement que possible.

Tout le monde y travaille de concert: les gouvernements nationaux, les autorités locales, les entreprises, petites ou grandes, les partenaires sociaux, et les institutions européennes également, lorsqu'elles peuvent apporter leur pierre à l'édifice. Nous nous efforçons de tirer le meilleur parti des instruments mobilisables à cette fin, et je tiens à ce que les dirigeants européens mettent cette question au cœur du débat lors du sommet qui aura lieu à la fin du mois.

A l'aide de nos instruments financiers, nous procédons à une réaffectation des fonds européens, nous réapprovisionnons le budget commun de l'Europe, ou utilisons l'effet de levier de la Banque européenne d'investissement. Nous utilisons également d'autres outils, comme EURES, le portail européen sur la mobilité de l'emploi qui propose aujourd'hui 1,3 million d'offres d'emploi ou des programmes de formation professionnelle transnationaux, comme ceux actuellement mis en place dans le cadre de l'initiative Erasmus pour tous.

Je me trouvais il y a deux jours en Slovaquie, où le Premier ministre, M. Fico, m'a annoncé que ces diverses initiatives ont permis de créer 10 000 emplois pour les jeunes dans son pays.

Nous allons également aider les entreprises à créer des emplois. C'est dans ce but que nous nous attachons, en particulier dans les économies les plus fragiles, à faciliter l'accès au crédit des PME – qui créent, ne l'oublions pas, les trois quarts des emplois en Europe. En matière financière, le morcellement est le principal obstacle à la croissance et à l'emploi. Le financement de l'économie et le chômage des jeunes constitueront donc les deux thèmes principaux du Conseil européen lors de sa réunion de juin.

Nous invitons en outre les partenaires sociaux – les organisations d'employeurs et de travailleurs – à participer plus activement à la recherche de solutions concrètes et à échanger les meilleures pratiques, notamment dans le domaine de la formation professionnelle. Comme à l'OIT, le dialogue social – malgré les pressions qu'il doit subir ces derniers temps – reste au cœur du modèle social européen.

Certes, un renforcement structurel de la croissance et de la compétitivité reste à terme le meilleur garant de l'emploi. Il s'agit d'un aspect capital de notre stratégie et d'un thème initial systématiquement inscrit à l'ordre du jour des réunions des dirigeants nationaux et des responsables européens au sein du Conseil européen.

Les Européens consentent à ces efforts en sachant pertinemment qu'ils agissent dans un environnement international dans lequel de nombreux pays sont confrontés à ces problèmes. D'après les statistiques mêmes de l'OIT, 73 millions de jeunes sont au chômage dans le monde. Si l'on ajoutait les jeunes qui ne suivent ni études ni formation, ce chiffre serait probablement trois ou quatre fois plus élevé.

La croissance économique mondiale est trop fragile, et nous avons affaire à une reprise à trois vitesses, terme utilisé ce printemps par le Fonds monétaire international (FMI), qui est incapable de créer des emplois pour tous, et encore moins des emplois décents.

Tous les pays et toutes les régions sont plus ou moins confrontés à ces défis, mais il y a clairement

des choses que nous pouvons faire ensemble, par exemple approfondir encore les relations commerciales. L'impact du commerce international sur la création d'emplois n'est absolument pas clair, mais l'effet net global est incontestablement positif, et c'est pourquoi l'Union européenne se félicite que des négociations démarrent très bientôt avec les Etats-Unis sur l'accord relatif au commerce et à l'investissement transatlantiques. A eux deux, l'Union européenne et les Etats-Unis pèsent près de la moitié du produit intérieur brut (PIB) mondial et un tiers du commerce mondial. L'élargissement de cet espace pourrait générer des millions d'emplois des deux côtés de l'Atlantique. Il aura également des effets positifs pour tous nos autres partenaires commerciaux. Ensemble, nous espérons contribuer à la mise en place d'une norme mondiale forte, applicable non seulement aux produits et services échangés, mais aussi, indirectement, aux entreprises qui les fournissent.

L'aide au développement et les objectifs du Millénaire pour le développement restent des priorités pour l'Union européenne. Malgré nos problèmes budgétaires, nous restons les plus gros donateurs en matière d'aide au développement, mais aussi de financement des activités relatives au climat en faveur des pays les moins avancés. Autre exemple d'une brûlante actualité: avec plus d'un milliard d'euros, nous sommes le plus gros donateur pour l'aide humanitaire fournie dans le contexte de la crise syrienne.

Tout comme l'OIT, l'Union européenne croit aux vertus des normes universelles. Ces instruments peuvent orienter les comportements vers plus de justice sociale, et nous sommes persuadés que l'OIT a un rôle fondamental à jouer en aidant les pays à réparer le tissu économique et social. Elle peut le faire en établissant des normes et en assurant leur suivi; à cet égard, avec les 185 Etats Membres qui font d'elle une organisation universelle, l'OIT possède un atout incroyable. Un autre moyen consiste à s'adapter aux nouveaux défis mondiaux avec détermination, ce qui suppose de passer de l'époque des cols bleus et des cols blancs à l'ère des emplois verts, des emplois blancs et des emplois dans les technologies de l'information et de la communication. Chaque fois, notre souci doit être le travail décent, et c'est pourquoi je me félicite, naturellement, du thème choisi pour cette session de la Conférence: le développement durable, le travail décent et les emplois verts. On ne pouvait pas mieux tomber.

L'OIT est également dans son rôle en offrant des analyses fondées sur des données factuelles et en facilitant l'échange de bonnes pratiques, dans le domaine par exemple de la réforme du travail. Elle l'est enfin, et c'est peut-être là le plus important, en mettant sans cesse en avant les vertus incomparables du dialogue social tripartite. Il s'agit là d'un principe auquel les Européens attachent une grande importance. Même si c'est à des degrés divers, tous nos Etats membres en reconnaissent depuis longtemps les avantages. Les partenaires sociaux sont remarquablement bien placés pour faire face aux défis sociaux et économiques auxquels nous sommes confrontés, et c'est précisément pour cette raison que, surtout avant une réunion décisive, je participe périodiquement à des réunions tripartites avec eux. Par ailleurs, j'ai hâte d'entendre les partenaires sociaux européens s'exprimer à notre prochain sommet de l'Union européenne, ce qui consti-

tuera une première! Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous atteindrons nos buts.

N'oublions pas l'objectif ultime qui nous fédère tous, les 185 États Membres de l'OIT et ceux de l'Union européenne: l'objectif d'une paix universelle et durable fondée sur «la justice sociale», qui figure en tête du préambule de votre Constitution. L'Union européenne, qui est elle aussi née des cendres de la guerre, s'est toujours inspirée de ce principe. Puisse votre Organisation rappeler sans cesse cette vérité au monde: la justice sociale est le fondement d'une société pacifique.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Merci beaucoup Monsieur le Président Van Rompuy pour ces propos qui entrent si vigoureusement en résonnance avec les principes et valeurs de l'OIT, tout particulièrement cette année à la Conférence alors que l'ordre du jour porte sur la protection sociale dans un nouveau contexte démographique, le développement durable, les emplois dé-

cents, les emplois verts et bien sûr le dialogue social.

Vous avez toujours prôné avec énergie la stabilité économique comme moyen de parvenir à la croissance avec des emplois. Vous avez parlé de la nécessité urgente de combattre le niveau de chômage qui est inacceptable en Europe ainsi que dans le reste du monde. Vous avez souligné combien le chômage des jeunes était un problème grave. Ce sont là des questions qui sont au cœur des préoccupations de l'Organisation.

Je vous remercie M. Van Rompuy d'avoir visité notre assemblée tripartite aujourd'hui. L'OIT a le privilège d'entretenir un partenariat très étroit et efficace avec le Conseil européen.

Nous autres Litvaniens allons travailler en étroite collaboration avec vous lors de notre nouvelle présidence, qui commence le 1^{er} juillet.

(La séance est levée à 15 h 50.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séance spéciale

Allocution de M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen	1
--	---

.....
: Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact :
: sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnais- :
: sants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exem- :
: plaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence :
: sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>. :
:.....